

## Définition d'un appel d'offres

- Un appel d'offres est une procédure qui permet à un commanditaire (le maître d'ouvrage) de faire le choix de l'entreprise la plus à même de réaliser une prestation de travaux, fournitures ou services. Le but est de mettre plusieurs entreprises en concurrence, pour pouvoir choisir le "mieux disant", en fonction de critères pondérés (prix, qualité, références...).

## Publication des marchés publics de fourniture ou de service



| Nom de la procédure   | Montant de la prestation |                     |   |   | Publicité  |
|---|--------------------------|---------------------|---|---|--|
|   | De 0 à 4 000 €           | De 4 000 à 90 000 € | De 90 000 à 125 000 € pour l'Etat, 193 000 € pour les collectivités territoriales | > 125 000 € pour l'Etat, 193 000 € pour les collectivités territoriales |  |
| Pas de procédure  | ✓                        |                     |   |   | Pas de publicité   |
| Marché à procédure adaptée (MAPA)   |                          | ✓                   |   |   | Publicité adaptée  |
| Marché à procédure adaptée (MAPA)   |                          |                     | ✓   |   | Avis d'appel public à la concurrence ou journal d'annonces légales ou Internet   |
| Procédure formalisée (appels d'offres, marchés négociés, dialogue compétitif ...) |                          |                     |   | ✓   | Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ou Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics (BOAMP) ou journal d'annonces légales. |

## Publication des marchés publics de travaux



| Nom de la procédure   | Montant de la prestation |                     |                         |               | Publicité  |
|---|--------------------------|---------------------|-------------------------|---------------|--|
|   | De 0 à 4 000 €           | De 4 000 à 90 000 € | De 90 000 à 4 845 000 € | > 4 845 000 € |  |
| Pas de procédure  | ✓                        |                     |                         |               | Pas de publicité   |
| Marché à procédure adaptée (MAPA)   |                          | ✓                   |                         |               | Publicité adaptée  |
| Marché à procédure adaptée (MAPA)   |                          |                     | ✓                       |               | Avis d'appel public à la concurrence ou journal d'annonces légales ou Internet   |
| Procédure formalisée (appels d'offres, marchés négociés, dialogue compétitif ...) |                          |                     |                         | ✓             | Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ou Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics (BOAMP) ou journal d'annonces légales. |

## Répondre à un appel d'offres

### “ Témoignage de Monsieur Philippe Tilly, dirigeant de l'entreprise Tilly • Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche

La société Tilly travaille depuis 10 ans avec des discounters. Les discounters lancent des appels d'offres pour un produit et pour une durée déterminée entre les parties. Pour répondre, il faut envoyer un échantillon du produit, ainsi que les pourcentages des ingrédients présents. Un panel de consommateurs déguste à l'aveugle les produits. La qualité du produit est le premier critère de sélection. Ensuite vient le prix.

Le produit fait l'objet de contrôles en cours d'année. Si l'entreprise veut faire évoluer le produit en cours d'année, elle prévient le discounter qui remobilise un panel de consommateurs qui testent le produit, et indiquent leur préférence. Quelques mois avant la fin du contrat annuel, le discounter repasse un appel d'offres.

### “ Témoignage d'Anne LOCKS, Assistante Réseau Entreprise Europe de la Région Lorraine :

Nous proposons un service de veille personnalisée aux entreprises lorraines, portant sur les avis de marchés publics européens. Grâce à cette veille, les entreprises reçoivent de façon hebdomadaire et gratuite, les offres relatives à leur secteur d'activités.

En plus des nouveaux appels d'offres, nos abonnés sont également informés des entreprises qui remportent les marchés publics en Europe, afin qu'ils puissent leur proposer leurs services de sous-traitance.

Ce service permet aux entreprises lorraines d'élargir leur marché et de développer leurs affaires en Europe.

• Contact : Tél : 03 87 33 60 80 // anne.locks@lorraine.eu

## Quelles informations trouver dans les appels d'offres ?

En regardant les appels d'offres, vous pouvez savoir quelle entreprise ou collectivité passe le plus de marchés, et sur quelles thématiques.

En consultant les avis d'attribution, vous pouvez recueillir beaucoup d'informations sur vos concurrents, s'ils remportent des marchés ou non, dans quels domaines ...

## Où consulter des appels d'offres ?

Vous pouvez consulter les appels d'offres sur les sites internet suivants :

- Portail des marchés publics <http://djo.journal-officiel.gouv.fr/MarchesPublics/> Dont Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics : [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr)
- Marchés publics en ligne : <http://www.marchespublics.net/>
- Les appels d'offres lorrains : <http://www.e-marcheslorraine.fr/ao.php>

Le BOAMP propose un abonnement aux nouveaux appels d'offres pour 95 € par an, sur la base de 5 critères prédéfinis.

## Appels d'offres spécialisés

Internet et technologies de l'information :  
<http://www.evariste.org/ao/>  
<http://123presta.com>

Voies navigables :  
<http://www.vnf.fr/avismp/>

## Attention !

Ces sites ne regroupent que les appels d'offres d'un montant supérieur à 90 000 € !

Pour les appels d'offres d'un montant inférieur, il faut vous renseigner dans la presse nationale et régionale, dans le Moniteur des Travaux Publics, l'Usine Nouvelle, les Tablettes Lorraines, les sites des collectivités territoriales...

## Pour les métiers d'art :

L'obligation de publication ne concerne que les appels d'offres d'un certain montant ; il est donc fréquent que les professionnels des métiers d'art ne puissent pas s'informer auprès des services cités dans cette brochure.

Cependant, le Ministère de la Culture publie sur son site internet une liste des appels d'offres liés au 1% artistique, et certains appels d'offres importants (vitraux...) peuvent être trouvés sur le site du BOAMP.

### Les appels d'offres du 1% artistique

<http://www.culture.gouv.fr/culture/dap/dap/unpourcent/?pg=appel>

**Pour réaliser une veille sur les appels d'offres et être informé des nouveaux appels d'offres de votre secteur, n'hésitez pas à contacter les chargés de veille DECiLOR !**